

Arts plastiques, visuels et de l'espace

TEXTES ET CRÉATION LITTÉRAIRE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

Année académique

2020 - 2021



La Cambre

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Le **Master en Textes et Création Littéraire de l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre** propose un programme de formation aux étudiants qui visent à faire des métiers du texte et de la création littéraire leur avenir professionnel. Il s'adresse principalement aux jeunes écrivains et, plus généralement, à l'étudiant qui souhaite professionnaliser sa démarche artistique en lien avec la pratique de l'écrit en la confrontant à d'autres écrivains, à des éditeurs et à des professionnels reconnus de la littérature, l'informer et l'enrichir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Considérant le travail du texte et ses différentes formes comme des expressions majeures de l'homme à travers l'histoire, et les littératures des différents continents comme un art à part entière dans le champ des pratiques artistiques contemporaines, ce Master s'inscrit dans une démarche ouverte de production, de réflexion et d'instruction de l'écrit dans un monde en devenir.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

TEXTES ET CRÉATION LITTÉRAIRE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ SPÉCIALISÉE



La Cambre

SECOND CYCLE

Option 19 : TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2020 - 2021



ATELIER 1 UE 1.19.5	TRANSDISCIPLINARITÉ 1 UE 2.19.4
Q1+Q2	Q1+Q2
A120.D0729 A120.D0730 A120.D0731	A120.D0735 A120.DXXXX*
36 c.	10 c.

ART ET LITTERATURE UE 4.19.1	FORMES DU TEXTE UE 4.19.2
Q1 ou Q2	Q1 ou Q2
G020.D0736	G020.D0737
5 c.	5 c.

COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22	ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ARTS UE 7.23
Q1	Q2	Q2
D100.D0166 G100.D0174	G020.D0167 G020.D0175 G020.D0173	G020.C0616 G020.DXXXX**
4 c.	6 c.	4 c.



ATELIER 2 UE 1.19.6
Q1+Q2
A120.D0732 A120.D0733 A120.D0734
35 c.

LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE*** (ULB) UE 4.19.3	LITTERATURES CONTEMPORAINES*** (ULB) UE 4.19.4	THEORIES LITTERAIRES*** UE 4.19.5	INTERMEDIALITES*** UE 4.19.6	LITTERATURE BELGE*** UE 4.19.7
Q2	Q2	Q1	Q2	Q1
FRAN-B456	FRAN-B516	FRAN-B205	FRAN-B545	FRAN-B325
5 c.	5 c.	5 c.	5 c.	5 c.

* 1 cours au choix
** 1 cours à choix parmi les 6
*** 3 UE à choisir parmi les 5

DEUXIÈME CYCLE
Option 19 –TEXTES ET CREATION LITTÉRAIRE

UE 1.19.5 ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 36
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0729 Textes et création littéraire : Atelier

21 crédits, 315h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

L'objectif est que chaque participant circoncrive et définisse son projet de texte personnel pour l'amener à un nombre de pages et à une construction narrative et formelle suffisants afin que le travail de l'UE Atelier 2 puisse le conduire à l'aboutissement de son manuscrit.

Le cours se construit à partir d'un ensemble d'exercices pratiques selon une logique de projets, dont certains sont propres à l'étudiant et d'autres relèvent de l'exercice collectif.
Une série d'intervenants extérieurs, principalement écrivains, apportent également, sur des durées déterminées, une lecture située des travaux en cours, mais aussi des outils méthodologiques informés par leur expérience professionnelle.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants
- Exercices imposés, individuels et collectifs
- Un dispositif de tutorat est mis en place afin de permettre à chaque étudiant d'être suivi personnellement par un éditeur, un écrivain ou un critique en fonction de l'univers qui est travaillé par celui-ci afin de l'accompagner vers l'élaboration de son projet de fin de cursus.

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance approfondie des différentes pratiques textuelles récentes et présentes dans le champ de la littérature et de la fiction
- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont évaluation partielle en fin de 1° quadrimestre : 20 %
évaluation finale en fin de 2° quadrimestre : 30 %
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

A120.D0730 Textes et création littéraire : Pratiques

10 crédits, 150h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Cette activité d'apprentissage vise à enrichir le projet littéraire de l'étudiant sous un angle à la fois pratique et théorique selon trois approches spécifiques qui sont autant de thématiques qui traversent la pratique de l'écrit aujourd'hui. Elle se décline en trois parties données chacune par un professeur différent.

Pour chacune des parties l'étudiant est amené à se saisir du contenu théorique amené par le professeur et des échanges qui auront lieu durant l'atelier pour produire un texte original qui sera dans un second temps commenté et travaillé par l'ensemble des étudiants ainsi que par le professeur qui aura également en charge son évaluation.

1. Edition (20h)

Contenu :

Perspective sur l'édition contemporaine, le travail avec l'éditeur – de l'acceptation d'un manuscrit à sa publication et sa promotion. Quels sont les enjeux de la publication d'un premier roman ? Dans quel régime d'édition du livre s'inscrit-il aujourd'hui ? Comment travaille-t-on avec un éditeur un manuscrit avant sa publication et quelle est la nature de la relation entre un auteur et son éditeur ? À partir d'exemples concrets tirés d'une expérience large dans l'édition de littérature contemporaine, l'éditeur rend compte du travail concret et précis que le livre requiert.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire.

- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, travail sur manuscrit...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, commerciale, esthétique et culturelle large - Acquérir une culture générale liée à l'art de l'écrit et ses pratiques - Elargir sa connaissance du monde professionnel, d'acteurs de l'édition, de la littérature et de la critique, ainsi que du circuit de la chaîne du livre

Évaluation : - Evaluation continue (50%)

- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

2. Traduction (20h)

Contenu :

Sur la littérature comme école du vertige, selon l'expression de Camille de Toledo.

Ce cours a pour but de sensibiliser l'écriture de l'étudiant à la diversité des langues. Non pas tant un apprentissage de la traduction et de ses techniques, mais ce qu'écrire en présence de toutes les langues du monde, comme le disait Edouard Glissant, signifie pour un écrivain. Seront principalement mobilisées les notions d'entre-langue, et de la traduction comme langue des langues.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique d'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large

- Développer une sensibilité à la pensée de la traduction et de ses implications dans la construction d'un monde commun et multiculturel.

- Instruire sa pratique de l'écrit et approfondir les régimes de narration par une conscience aigüe des enjeux de la traduction.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)
- Texte de création remettre (50%)

Langue d'enseignement :
- Français

3. Bibliothèque (20h)

Contenu :

Cette troisième série de cours a pour objectif de mobiliser l'étudiant sur l'idée de bibliothèque, la sienne, celle qu'il se constitue. Faire prendre conscience qu'on écrit en présence de toutes les langues, mais aussi des littératures, et du savoir. Un écrivain est avant tout un lecteur, il organise une traversée dans les œuvres du passé. Les notions d'influences, d'inspirations, de plagiat, de pastiches seront traitées. Mais le cours abordera de façon plus approfondie le rapport de la fiction et du récit au savoir, et plus précisément aux sciences humaines. Depuis quelques années, philosophie, science sociale, études du genre et postcoloniales sont des lieux de travail de la littérature.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Se positionner comme lecteur dans le travail de l'écriture
- Savoir éclaircir ce qui me constitue comme auteur à partir des œuvres du passé
- Connaître les liens de plus en plus prégnants entre la littérature et les sciences humaines, et la dimension critique, sociale et politique de la littérature.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)
- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :
- Français

A120.D0731 Textes et création littéraire : Hors livre (espace et paroles)

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Depuis de nombreuses années, le texte et la littérature rentrent en dialogue avec les espaces de la scène ou de l'exposition, en témoigne par exemple, un festival comme Extra au Centre Pompidou. Communément appelées « littérature hors livre », ces pratiques visent à s'étendre et à redéfinir en retour une partie du travail de l'écrivain, y compris dans ses aspects économiques. En dialogue avec les arts plastiques, du théâtre et de la performance, voire de l'image, ces formes hybrides se développent de plus en plus comme une part constituante de la définition de la littérature, le livre n'était plus le seul témoin d'un travail de création littéraire.

Ce module a pour but de donner à l'étudiant un panorama de cette évolution récente avec pour fin de le conduire à donner lui-même à son projet une traduction, une transposition, une déclinaison de son travail développé au sein de l'atelier dans cette zone du « hors-livre ».

Cet exercice est d'autant plus important qu'il sera le lieu de préparation privilégié de son exercice de présentation pour son jury de fin d'année.

Méthode :

- Cours ex-cathedra, échange avec l'auditoire, travail en atelier avec différents intervenants (acteurs, lecteurs, metteur en scène, programmateurs...)
- Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, répétitions, présentations..
- Travail hors de la classe avec rendu régulier

Acquis d'apprentissage :

- Savoir sortir du livre pour se constituer comme auteur et passeur d'un univers en dialogue avec les arts du son, de l'image ou de l'espace.
- Connaître les différentes pratiques contemporaines liées au texte et les redéfinitions de l'écrivain et de la littérature qu'elles impliquent.
- Etre parfaitement instruit des réseaux, programmations, festivals, musées promoteurs de ces changements dans leur aspects économiques, critiques et symboliques.

Évaluation :

- Évaluation continue : 50 %
- Evaluation par le jury artistique de fin d'année : 50 %

Langue d'enseignement :

- Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 35
Prérequis : UE 1.19.5
Corequis : -

A120.D0732 Travail artistique de fin d'études

24 crédits, 360h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Dans le prolongement de l'Atelier 1, l'étudiant poursuit son manuscrit, le retravaille, le corrige et l'achève avec un encadrement plus serré et individualisé. S'articulant moins que l'Atelier 1 sur des exercices collectifs cet atelier ne mobilise plus la classe dans son ensemble à chaque session de travail, mais privilégie des échanges groupés au service du manuscrit, des sessions de lectures, et invitations ponctuelles d'intervenants en fonction des besoins précis des étudiants. Cette partie de l'atelier est également le lieu d'une professionnalisation en requérant de la part de l'étudiant un engagement actif dans le monde des revues, des festivals, des rencontres littéraires, de l'édition et de la critique. Il lui est demandé de terminer son ouvrage et de se constituer en conséquence comme auteur capable d'avoir une vision précise du contexte littéraire et artistique dans lequel il souhaite s'inscrire afin de porter son travail en dehors du monde de l'école.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants et d'intervenants
- Retours réguliers et précis, personnalisés sur le manuscrit de l'étudiant.
- Session de travail dialogique en petit groupe.
- Le dispositif de tutorat se prolonge et s'affine afin de le rendre absolument utile à la vie du livre après l'école (édition, revue, critique, etc;)

Acquis d'apprentissage :

- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Aboutissement d'un travail d'écriture fini, corrigé et prêt à circuler auprès des éditeurs et programmeurs
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Connaissance fine du champ de l'édition et des interlocuteurs indispensables.
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

A120.D0733 Travail de fin d'études : dossier

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Cette activité d'apprentissage concerne l'archive, la trace et le document, le site de fabrication du livre. En analysant à titre d'exemples l'archive de certains écrivains, en ligne ou à l'IMEC (l'institut mémoire de l'édition contemporaine où un déplacement est organisé) l'étudiant considère son propre atelier et lui trouve une forme de monstration. Échange de mails, versions antérieures de manuscrits, dialogue avec son tuteur, note de lecture de pairs, de critiques ou d'éditeurs, écriture parallèle, journaux, blogs, etc., il s'agit de sensibiliser l'étudiant à tous le processus de création d'un livre et à le rendre à même de constituer une archive de son propre travail qu'il sera capable de mettre en lien avec le livre achevé. Ce travail permet de rendre compte de la démarche, d'un univers en dialogue avec les autres disciplines et de le situer dans un parcours artistique.

Méthode :

- Travail personnel en grande partie réalisé en dehors de l'école, ou en déplacement de l'atelier mais avec rendu ponctuel.

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance des méthodes et lieu de l'archivage
- Sensibilisation à la génétique des textes et à la conservation des manuscrits
- Capacité à ordonner son propre travail d'écriture

Évaluation :

- Evaluation continue et sur rendu : 50 %
- Evaluation par un jury artistique en fin d'année : 50 %

Langue d'enseignement :

- Français

A120.D0734 Travail de fin d'études : présentation spécifique

6 crédits, 90h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Cette activité se rapporte à tout ce que l'étudiant mobilise pour réaliser son jury de fin d'année qui consiste en l'achèvement de son livre, son dossier mais aussi en une présentation orale, scénique ou autre qui lui permettra de communiquer la qualité de son travail, son ambition et son univers auprès du jury artistique.

Elle est la suite logique du module « hors livre » de l'Atelier 1, et en constitue l'aboutissement par un travail précis et fini qui témoigne des différentes pratiques hors livre actuelles et d'une approche originale.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'intervenants du monde de l'image, de la scène, de la performance
- Retour régulier et précis, personnalisé sur le travail de l'étudiant

Acquis d'apprentissage :

- connaissance des pratiques hors livre actuelles
- mobilisation de ces connaissances pour produire une forme originale en lien avec le travail réalisé en atelier

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique, composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

UE 2.19.4 TRANSDISCIPLINARITÉ

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0735 Textes et création littéraire : atelier (module transdisciplinaire)

10 crédits, 150h
Activité obligatoire
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

- Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. **Art en réseau**

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;

- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenant. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues. Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;

- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

4. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.

- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS... L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 4.19.1 ART ET LITTÉRATURE (La Cambre)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1 ou 2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0736 Histoire et actualité des arts : Art et littérature

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard

Contenu :
Comment se sont constitués quelque chose comme « l'art » et « la littérature » au cours de l'histoire, leur distinction, comme leurs points de recoupement ? Ce cours part du postulat qu'identifier, dans l'époque des avant-gardes, un âge d'or révolu de la conversation entre art et littérature est devenu un lieu commun. Il s'agira ici de rompre avec ce lieu commun et de montrer, par la généalogie et dans le présent, la richesse d'un dialogue ancestral et bien vivant.

Méthode :
- Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire
- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :
- Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large
- Approfondir les notions de narration, de récit, d'histoire, de fiction qui sont au cœur d'un travail et d'une réflexion sur les enjeux de la littérature, de l'art et de la création.

Évaluation :
- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :
- Français

UE 4.19.2 FORMES DU TEXTE (La Cambre)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1 ou 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0737 Textes et création littéraire : Formes du texte

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard

Contenu :
Ce cours s'inscrit en dialogue avec « Art et littérature », il vise non plus à considérer la littérature comme un corpus constitué mais à rouvrir, à partir des pratiques contemporaines, des aspects généalogiques et morphologiques du texte considéré comme un matériau qui a pu se déployer sur de multiples supports au cours de l'histoire.

Méthode :
- Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance historique des différentes formes que le texte a pu prendre au cours de l'humanité (de l'inscription au néon de l'art contemporain)
- Capacité à rouvrir une histoire de la langue et du récit au regard des cultures et des époques.

Evaluation :

- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :

- Français

UE 4.19.3 LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Prérequis : -

Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B445 Linguistique et stylistique

5 crédits

Activité optionnelle

Professeur : Laurence Rosier

Contenu :

Cadre théorique : origine de la stylistique, stylistique et énonciation

Outils méthodologiques : temps, personne, espace, modalisations, figures de style

Corpus : littérature du deuil (de l'épigramme au témoignage)

Méthode :

Cours ex cathedra

Travaux personnels de type séminaire

Acquis d'apprentissage :

Construire des savoirs spécifiques au domaine

Initier à la lecture critique de textes

Méthodologie et outils spécifiques de l'analyse stylistique

Evaluation :

Une présentation orale d'un ouvrage pendant le cours (50%)

Un examen oral à l'issue du quadrimestre (50%)

Langue d'enseignement :

Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B516 Littératures contemporaines (ULB)

5 crédits
Activité optionnelle
Professeur : Sabrina Parent

Contenu :

Partant du constat que les littératures francophones invitent naturellement à repenser le « fait littéraire » (qu'il s'agisse de sa production, réception, interprétation, diffusion, institutionnalisation ou historiographie) hors du cadre strictement national, ce cours s'inscrit dans les recherches les plus innovantes dans le domaine des littératures écrites en français. Sur base d'un corpus mixte, c'est-à-dire d'œuvres produites en français par des écrivains d'origine française, belge, suisse, québécois, maghrébine, subsaharienne et centrale (RDC en particulier), le cours a pour ambition de remettre en question l'opposition traditionnelle entre littérature française et littératures francophones (y compris postcoloniales) en favorisant le dialogue entre ces œuvres tout en prenant acte de leurs spécificités socio-historiques. Le dialogue a comme point de départ une thématique spécifique (l'écriture de la guerre, la vision de l'Afrique/de l'Europe, la colonisation et ses suites, etc.).

Méthode :

Après les séances théoriques « ex cathedra » et sur base de la lecture préalable des œuvres imposées, les étudiants, de façon individuelle ou collective, orale ou écrite, sont invités à répondre, au cours de chaque séance, à des questions précises qui visent l'exploitation de la théorie en vue de l'interprétation du texte. Par exemple, en quoi ce texte peut-il être considéré comme moderne/postmoderne ? En quoi l'approche postcoloniale permet-elle de renouveler l'interprétation d'auteurs "canoniques" comme Camus, Sartre ou Gide ? En prévision de la venue éventuelle d'écrivain.e.s ou de critiques, il sera exigé des étudiants qu'ils préparent des questions pertinentes combinant leur assimilation de la théorie avec leur connaissance de l'œuvre de l'écrivain(e) invité(e) (lectures imposées).

Acquis d'apprentissage :

(1) Approfondir des savoirs spécialisés : comprendre et maîtriser les concepts spécifiques à la littérature de langue française ; (2) prendre en compte la complexité des phénomènes culturels et s'ouvrir à la multiculturalité ; (3) produire un travail scientifique original par le choix du sujet et de la/des méthode(s) d'investigation, construire une problématique cohérente, formuler des hypothèses, analyser, interpréter ; (4) communiquer et transmettre en élaborant un discours clair et construit, en argumentant et en se servant du langage propre à la discipline ; (5) apprendre à agir en professionnels : mettre en œuvre les capacités d'analyse, de synthèse, de mise en contexte, de rigueur, de cohérence, faire preuve d'esprit critique, d'autonomie et du sens des responsabilités ; (6) se construire des valeurs en favorisant la compréhension d'individus et de groupes d'opinions et de cultures différentes.

Évaluation :

Examen écrit en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement : Français

UE 4.19.5 THEORIES LITTERAIRES (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B205 Théories littéraires

5 crédits
Activité optionnelle
Professeurs : Sabrina Parent et Paul Aron

Contenu :
Aperçu des orientations théoriques de la critique contemporaine. Un ou deux ouvrages littéraires forment le support des réflexions théoriques.

Méthode :
Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :
Former les étudiants aux méthodes et aux théories en usage dans les études de langues et lettres, principalement françaises et romanes, et leur fournir les moyens de rédiger au mieux leurs travaux écrits.

Évaluation :
Examen écrit

Langue d'enseignement :
Français

UE 4.19.6 INTERMEDIALITES (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B545 Intermédialités

5 crédits

Activité optionnelle

Professeurs : Laurence Brogniez, Fabrice Preyat

Contenu :

Si les écrivains se sont laissés captiver par la photographie, au point, parfois, de passer derrière l'objectif, ils ont, depuis l'apparition de ce médium, entretenu avec cette technique nouvelle un rapport ambivalent, mais productif, fait de fascination et de répulsion. C'est cette relation, depuis 1840 jusqu'à nos jours, entre rivalité et complémentarité, qui fera l'objet du cours, à travers six exemples commentés, issus de périodes et de contextes nationaux différents. Il s'agira de chercher à comprendre comment, depuis le XIXe siècle, à partir d'une révolution technique, s'est formée une « idée de la photographie », ou un « imaginaire photographique » auquel la littérature a apporté sa contribution, mais aussi comment les œuvres littéraires ont été conduites à redéfinir leurs contenus et leurs règles sous la pression de la photographie, voire à l'intégrer au sein du livre.

Le cours « Intermédialités » vise à parfaire la capacité critique des étudiants vis-à-vis de formes littéraires ou artistiques hybrides, à étudier le fonctionnement des rapports entre texte et image, et à leur fournir les outils d'analyse nécessaires à la compréhension et à l'examen d'une part considérable de la littérature ancienne ou contemporaine caractérisée par des pratiques intermédiatiques ou crossmédias.

Méthode :

Méthode mixte reposant sur une part de cours ex-cathedra qui concerne les enseignements des titulaires, l'apport éventuel de conférenciers extérieurs et la rencontre de créateurs, la visite d'expositions

Acquis d'apprentissage :

Etude du fonctionnement intermédiatique de formes littéraires ou artistiques, sensibilisation à la critique et à l'évolution sociologique du médium bande dessinée ou des littératures illustrées.

Pré-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances en « Théorie de la littérature », « Histoire de la littérature », en « Histoire de l'art » et « Théories de l'art »

Évaluation :

Travail écrit individuel ou collectif / examen oral.

Langue d'enseignement :

Français

UE 4.19.7 LITTÉRATURE BELGE (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 5

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B325 Littérature belge (ULB)

5 crédits
Activité optionnelle
Professeur : Paul Aron

Contenu :

Si les écrivains se sont laissés captiver par la photographie, au point, parfois, de passer derrière l'objectif, ils ont, depuis l'apparition de ce médium, entretenu avec cette technique nouvelle un rapport ambivalent, mais productif, fait de fascination et de répulsion. C'est cette relation, depuis 1840 jusqu'à nos jours, entre rivalité et complémentarité, qui fera l'objet du cours, à travers six exemples commentés, issus de périodes et de contextes nationaux différents. Il s'agira de chercher à comprendre comment, depuis le XIXe siècle, à partir d'une révolution technique, s'est formée une « idée de la photographie », ou un « imaginaire photographique » auquel la littérature a apporté sa contribution, mais aussi comment les œuvres littéraires ont été conduites à redéfinir leurs contenus et leurs règles sous la pression de la photographie, voire à l'intégrer au sein du livre.

Le cours « Intermédialités » vise à parfaire la capacité critique des étudiants vis-à-vis de formes littéraires ou artistiques hybrides, à étudier le fonctionnement des rapports entre texte et image, et à leur fournir les outils d'analyse nécessaires à la compréhension et à l'examen d'une part considérable de la littérature ancienne ou contemporaine caractérisée par des pratiques intermédiatiques ou crossmédias.

Méthode :

Méthode mixte reposant sur une part de cours ex-cathedra qui concerne les enseignements des titulaires, l'apport éventuel de conférenciers extérieurs et la rencontre de créateurs, la visite d'expositions

Acquis d'apprentissage :

Etude du fonctionnement intermédiatique de formes littéraires ou artistiques, sensibilisation à la critique et à l'évolution sociologique du médium bande dessinée ou des littératures illustrées.

Pré-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances en « Théorie de la littérature », « Histoire de la littérature », en « Histoire de l'art » et « Théories de l'art »

Évaluation :

Travail écrit individuel ou collectif / examen oral.

Langue d'enseignement :

Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

G100.D0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 6
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats réglementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations... sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.

- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
 - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
 - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
 - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1^{ère} session.
En cas de d'échec en 1^{ère} session, examen écrit en 2^{ème} session

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art

2 crédits, 30 h
Activité optionnelle
Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu :

- Le module 1 du séminaire est ouvert à tous mais s'adresse plus directement aux étudiants se destinant à devenir des artistes.
- Il entreprend d'échafauder un état des lieux du contexte professionnel de l'art d'un point de vue local et global, et accompagne l'étudiant dans sa recherche d'identification à une scène en particulier.
- Il vise à autonomiser l'étudiant en lui donnant à la fois des outils pratiques et réflexifs, l'incitant à se positionner comme acteur proactif dans le monde de l'art.
- Lors de séances avec des invités, le module 1 du séminaire aborde différentes approches du champ d'action des artistes prenant comme modèle les *artists run spaces* et les collectifs. Nous aborderons également la question de la place de l'artiste dans le marché de l'art.
- Le module 1 du séminaire repose sur un certain nombre d'apprentissages techniques relatifs à la communication du travail de création : prises de vue photographiques, CV et portfolios, etc. Ces apprentissages sont conduits par des conférenciers invités et font l'objet de débats critiques.
- Chaque étudiant réalise un travail de réflexion écrite : cet exercice pratique souligne l'importance d'une certaine ouverture dans la recherche de références théoriques et dans la construction d'une réflexion écrite. Il amène également l'étudiant à questionner le rapport du langage écrit et réflexif au langage plastique. Le suivi sera assuré par un conférencier invité à la fois dans des séances collectives et individuelles.
- Chaque étudiant réalise également, individuellement, un exercice pratique : il s'agit de concevoir un projet à développer en vue d'atteindre l'objectif fixé à la sortie de l'école : une candidature à une formation post-master, à une résidence en Belgique ou à l'étranger, à une bourse ou à un concours ; un dossier pour obtenir des subsides publics ou privés ; un projet d'exposition ou de publication ; la recherche d'un atelier ; etc. Le suivi de cet exercice pratique est individuel.
- Le séminaire comprend l'organisation d'un débat public sur une question liée au caractère singulier de la profession. Cette rencontre est ouverte à tous les étudiants de l'école et permet de dialoguer avec des invités de référence. Tant l'organisation pratique que la conduite effective de cette rencontre-débat se fait avec les étudiants du séminaire, sous la direction d'un des professeurs.

Méthode :

- Séances de formation collectives : une participation active est attendue des étudiants.
- Séances individuelles (coaching).

Acquis d'apprentissage :

- Maîtrise des outils de communication.
- Capacité d'organisation et de collectivisation.
- Autodétermination et capacité à se projeter dans « l'après école ».
- Préparation à la vie professionnelle et réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » d'artiste.

Évaluation :

- Évaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 1er quadrimestre (50%).

Langues d'enseignement :

- Français

- Références bibliographiques et interventions éventuelles en anglais (conférenciers ponctuels).

Histoire et actualité des arts (1 cours au choix)

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : selon les cours choisis.

Contenu :

- Les cours abordent de manière chronologique l'histoire des arts relevant des domaines de l'architecture, de la musique, du cinéma et des arts du spectacle, de la révolution industrielle à aujourd'hui, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec l'histoire de l'art et du design.
- Cours proposés :
 1. Histoire et actualité des arts : architecture
 2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)
 3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène
 4. Histoire et actualité des arts : cinéma
 5. Histoire et actualité des arts : musique
 6. Histoire et actualité des arts : art contemporain

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Selon les cas, visites *in situ*, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques.

Acquis d'apprentissage :

- Acquisition de connaissances générales en histoire comparée des arts.
- Capacité à mettre en relation les mouvements artistiques et les enjeux –sociopolitiques, culturels et artistiques– des différents domaines de création.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus.

1. Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, Vincent.Heymans@brucity.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)

Contemporary Art and Actuality: The Creative Commune

Professor : Sara Cale

Content:

The objective of this class is to familiarize students with the movements, individuals, and methodologies related to an understanding of contemporary artistic production. The class will operate under the assumption that art is not made within a creative vacuum where outside information does not have influence. We will look at how dialogue within one's community, and in particular a sensitivity to what is outside of one's community, is what motivates the evolution of any artistic medium. History shows that artists are just as likely to be influenced by architects, writers, or fashion designers, than by their own milieu, and vice versa. In particular, it's the often contradictory pairings and situations that have developed the most valuable and interesting moments for the evolution of creative forms.

For example, an understanding of Land Art is incomplete without contextually addressing the politics of the 1960's, the desert, West Coast hippy culture, psychedelia, and the way these topics found their way to influencing the emergence of a new art form.

Method:

- This course will examine the events, individuals, and communities that have contributed to an evolving definition of contemporary art in our present time. Through weekly lectures, visits, discussions, screenings, and readings, we will look at the people, places, and events happening locally and internationally that contribute to an ever shifting definition of contemporary art.
- Historical narratives and theoretical texts from an array of sources will assist in constructing a well rounded understanding of key events put forth within the class.
- Weekly lectures will be accompanied by in-class discussions where students are expected to attend and participate.
- A series of written assignments and presentations will introduce students to the routine of identifying and positioning what they produce within the broader context and dialogue of international contemporary art.

Learning outcomes:

- Positioning her/his personal production within the broader context and dialogue of international contemporary art.
- Practicing English language (spoken, written) –specifically in the field of contemporary art.

Evaluation:

- Written examination at the end of the quadrimester.

Teaching language :

- English

Sources:

Course notes, powerpoint presentations, readings, and video content when available, will be made accessible online for reference.

Sample bibliography:

- Y.-A. BOIS and R. KRAUSS, *Formless*, Zone Books, 1997.
- L. R. LIPPARD, *Overlay: Contemporary Art and the Art of Prehistory*, The New Press, 1983.
- G. MARCUS, *Lipstick Traces: A Secret History of the 20th Century*, Harvard University Press, 1989.
- Multiple contemporary art journals and magazines such as *Afterall*, *Artforum*, *Frieze*, *October*, etc...

3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothésisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de
- sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

4. Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Fabien Gérard, fabien.gerard@lacambre.be

Contenu :

Présentation des noms et des œuvres incontournables, ainsi que des principaux courants qui ont fait l'histoire du 7e Art, depuis ses origines jusqu'aux Nouvelles Vagues des années 60, en insistant constamment sur ce qui relie le passé à la production contemporaine.

Méthode :

À raison de 2 heures/semaine, les cours se donnent principalement sur la base d'un vaste choix de diapositives également disponibles sous forme de syllabus électronique mis en ligne par l'école. Exceptionnellement, certaines séances ex-cathedra laissent place à la projection d'un film complet, destinée à activer la réflexion des étudiants sur le devenir de l'art cinématographique au XXIe siècle.

Acquis d'apprentissage :

- culture cinématographique
- culture générale large et critique
- capacité à contextualiser les connaissances cinématographiques tant au regard des événements historiques et de l'histoire de l'art que des autres formes d'expression artistique contemporaines.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre.
- L'examen consiste à compléter un questionnaire où chacun doit identifier une série d'images projetées au cours et répondre à des points précis concernant la matière abordée ensemble dans le courant du quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Les divers ouvrages encyclopédiques disponibles au rayon « Cinéma » de la bibliothèque de La Cambre.
- Les meilleurs sites Internet sur le sujet (en particulier < IMDb > [International Movie Database]).
- Les liens sur Youtube signalés au fil des leçons.
- C. BEYLIE et J. PINTURAUULT, *Les films-clés du cinéma*, Paris, 1987.
- Id., *Les Films-phares du cinéma contemporain*, Paris, 1995.
- J.A. GILI (éd.), *Les grands réalisateurs*, Paris, 2006.
- J.L. PASSEK (éd.), *Dictionnaire du cinéma*, Paris, 1995.
- V. PINEL, *Genres et mouvements au cinéma*, Paris, 2010.

5. Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

6. Histoire et actualité des arts : art contemporain

Professeur : Séphora Thomas

Contenu :

- Le cours interroge la présence du corps dans l'art occidental, essentiellement après la Deuxième Guerre mondiale. Sa représentation, présentation, incarnation, sa présence réelle, ses transformations.
- Dans leurs définitions académiques, la sculpture n'est pas la peinture et pourtant le XXe siècle s'arrange pour mêler leurs paramètres jusqu'à les confondre : les sculptures molles et allusives de Robert Morris, les gouffres colorés d' Alan Kapoor ...
- De *L'Origine du Monde* (Courbet, 1866), à *The Pandora Box* de Hirakawa (1993) en passant par les *Toiles fendues* de Fontana, il apparaît que le sexe met en œuvre les regards : qui représente, qui regarde et comment ?
- Dès le début des années '60, les femmes, soudain nombreuses sur la scène de l'art, s'y expriment par de douloureux *happenings* et en assument la dimension scandaleuse. Valie Export, Carolee Schneeman, Marina Abramovic, Gina Pane, Sophie Calle, Orlan interrogent et démolissent le sujet féminin du point de vue patriarcal.
- Les autoportraits trompent les miroirs et mêlent, transmettent les traits, diluant la différence et les certitudes qui l'accompagnent. Willem de Kooning, Claude Cahun, Cindy Sherman, Ana Mendieta, Alberto Sorbelli, Matthew Barney et bien d'autres troublent les repères de l'évidence pendant que Louise Bourgeois se réjouit du choc qu'induisent *Janus fleuri* et *Fillette*. (1968).
- Orlan brode les draps de son trousseau, Annette Messager tricote des pulls à des oiseaux morts : broderies, tissages et tricots quittent leur statut fonctionnel, s'affolent, se monumentalisent et envahissent l'espace avec Joana de Vasconcelos. Les matériaux se pervertissent : Jana Sterbak se balade en robe de viande : *Vanitas, robe de chair pour albinos anorexique* (2009).
- Il apparaît désormais que le corps de l'un est tout aussi bien celui de l'autre : féminisme et homosexualité ne suffisent plus pour dire l'infinie variété des genres.

Méthode :

- La présentation du cours n'est pas chronologique. Elle s'appuie sur la projection d'images d'époques, d'artistes et de pratiques différentes et l'instauration d'un dialogue fortuit entre elles. Les musées imaginaires des participants sont convoqués.
- Des textes d'auteurs en soutiennent la part théorique. L'approche déborde le cadre esthétique stricto sensu et s'aventure sur d'autres champs du savoir : philosophique, psychanalytique, théologique, poétique, mystique...

Acquis d'apprentissage :

- Capacités acquies à établir des ponts interprétatifs entre des œuvres d'origine et de fabrication non associées à priori.
- Capacité à élaborer une réflexion ayant le genre et son importance dans l'art pour objet.

Evaluation :

- Type d'évaluation : pratique et théorique.
- Une œuvre en lien avec les contenus du cours est demandée et sera présentée oralement.
- Un court texte résumant l'approche choisie est bienvenu.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les sources sont multiples et diverses.

Tous les écrits de Jacques Lacan.

- Gilles Deleuze : « Logique du sens », Ed Minit, 1969.
- Félix Guatari et Gilles Deleuze : « L'Anti-Œdipe », 1972.
- Michel Thévoz : « Le langage de la rupture » PUF, 1978.
- « Le jardin clos de l'âme ; l'imaginaire des religieuses dans les Pays-Bas du Sud depuis le 13^e siècle », 1994, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles.
- « Féminin/masculin, le sexe de l'art », Centre Georges Pompidou, Paris, 1995.
- Henri-Pierre Jeudy : « Le corps comme objet d'art », Armand Colin, 1998.
- Roselee Goldberg : « Performances ; l'art en action », T&H, 1999.
- William A.Ewing : « 100 photographies 1900-2000 : Le siècle du Corps », Ed de la Marinière, 2000.
- Paul Ardenne : « L'image corps ; figures de l'humain dans l'art du XXe » Ed du Regard, 2001.
- Murielle Gagnebin et Julien Milly : « Les images honteuses » L'Or d'Atalante, 2006.
- Georges Didi-Huberman : « L'image ouverte. Motifs de l'incarnation dans les arts visuels », Gallimard, 2007.
- Michel Thévoz : « L'Art comme malentendu », ed Minit, 2017.
- Marina Abramovic : « Traverser les murs : Mémoires », Fayard, 2017.

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 19 : TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Finalité spécialisée

2020 - 2021



En rouge, AA accessibles aux étudiants inscrits à l'ULB dans la filière de Langues et lettres françaises et romanes

Quadri Crédits Heures Pondér.

UE	Titre	Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.19.5	ATELIER 1	1 + 2			
	A120.D0729 Textes et création littéraire : Atelier		21	315	17,50%
	A120.D0730 Textes et création littéraire : Pratiques (Edition, Bibliothèque, Traduction)		10	150	8,33%
	A120.D0731 Textes et création littéraire : Hors livre		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		36	540	30,00%
UE 1.19.6	ATELIER 2	1 + 2			
	A120.D0732 Travail artistique de fin d'études		24	360	20,00%
	A120.D0733 Travail de fin d'études : dossier		5	75	4,17%
	A120.D0734 Travail de fin d'études : présentation spécifique		6	90	5,00%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		35	525	29,17%
UE 2.19.4	TRANSDISCIPLINARITE	1			
	A120.D0735 Module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
	A120.D0141 - Arts numériques : Réseaux				
	A120.D0143 - Illustration : Narration visuelle				
	A120.D0145 - Livre : Pratiques				
	A120.D0147 - Performance et art du corps : Pratiques				
	A120.D0149 - Vidéographie : Atelier				
	Référentiel de compétences : 5-6		10	150	8,33%
UE 4.19.1	ART ET LITTERATURE (La Cambre)	2			
	G020.D0736 Histoire et actualité des arts : Art et littérature		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2		5	75	4,17%
UE 4.19.2	FORMES DU TEXTE (La Cambre)	2			
	G020.D0737 Textes et création littéraire : Formes du texte		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2		5	75	4,17%
UE 4.19.3	LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE (ULB)	1 ou 2			
	FRAN-B445 Linguistique et stylistique (ULB)		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		5	75	4,17%
UE 4.19.4	LITTERATURES CONTEMPORAINES (ULB)	1 ou 2			
	FRAN-B516 Littératures contemporaines (ULB)		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		5	75	4,17%
UE 4.19.5	THEORIES LITTERAIRES (ULB)	1 ou 2			
	FRAN-B205 Théories littéraires (ULB)		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		5	75	4,17%
UE 4.19.6	INTERMÉDIALITES (ULB)	1 ou 2			
	FRAN-B545 Intermédialités (ULB)		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		5	75	4,17%
UE 4.19.7	LITTERATURE BELGE (ULB)	1 ou 2			
	FRAN-B325 Littérature belge (ULB)		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		5	75	4,17%
UE 7.21	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		4	60	3,33%
UE 7.22	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		6	90	5,00%
UE 7.23	ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ARTS	2			
	***** Histoire et actualité des arts (1 cours à choix)*****		2	30	1,67%
	G020.D0176 - Histoire et actualité des arts : Architecture				
	G020.D0177 - Histoire et actualité des arts : Art contemporain (EN)				
	G020.D0621 - Histoire et actualité des arts : Art contemporain (FR)				
	G020.D0178 - Histoire et actualité des arts : Arts de la scène				
	G020.D0179 - Histoire et actualité des arts : Cinéma				
	G020.D0180 - Histoire et actualité des arts : Musique				
	G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2-7		4	60	3,34%
Total			120	1800	100,00%

3 UE à choisir parmi les 5

Arts plastiques, visuels et de l'espace

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

FINALITÉ APPROFONDIE



La Cambre

SECOND CYCLE



Option 19 : TEXTES ET CREATION LITTERAIRE - Finalité approfondie

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2020 - 2021

ATELIER 1 UE 1.19.5	TRANSDISCIPLINARITÉ 1 UE 2.19.4
Q1+Q2	Q1+Q2
A120.D0729 A120.D0730 A120.D0731	A120.D0735 A120.DXXXX*
36 c.	10 c.

ART ET LITTÉRATURE UE 4.19.1	FORMES DU TEXTE UE 4.19.2
Q1 ou Q2	Q1 ou Q2
G020.D0736	G020.D0737
5 c.	5 c.

COURS GÉNÉRAUX 1 UE 7.21	COURS GÉNÉRAUX 2 UE 7.22	ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ARTS UE 7.23
Q1	Q2	Q2
D100.D0166 G100.D0174	G020.D0167 G020.D0175 G020.D0173	G020.C0616 G020.DXXXX**
4 c.	6 c.	4 c.



ATELIER 2 UE 1.19.6	MEMOIRE UE 1.11.01
Q1+Q2	Q1+Q2
A120.D0745 A120.D0733 A120.D0734	M120.D0370
20 c.	15 c.

FINALITÉ APPROFONDIE: COURS ET SÉMINAIRES UNIVERSITAIRES UE 11.01.1
Q1+Q2
G120.D0183 A***
15 c.

* 1 cours au choix

** 1 cours à choix parmi les 6

DEUXIÈME CYCLE
 Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
Option 19 : TEXTES ET CREATION LITTERAIRE
Finalité approfondie
 2020 - 2021



En rouge, AA accessibles aux étudiants inscrits à l'ULB dans la filière de Langues et lettres françaises et romanes

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.19.5	ATELIER 1	1 + 2			
	A120.D0729 Textes et création littéraire : Atelier		21	315	17,50%
	A120.D0730 Textes et création littéraire : Pratiques (Edition, Bibliothèque, Traduction)		10	150	8,33%
	A120.D0731 Textes et création littéraire : Hors livre		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		36	540	30,00%
UE 1.19.7	ATELIER 2	1 + 2			
	A120.D0745 Travail artistique de fin d'études		14	210	11,67%
	A120.D0734 Travail de fin d'études : présentation spécifique		6	90	5,00%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		20	300	16,67%
UE 2.19.4	TRANSDISCIPLINARITE	1			
	A120.D0735 Module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix) :				
	A120.D0141 - Arts numériques : Réseaux				
	A120.D0143 - Illustration : Narration visuelle				
	A120.D0145 - Livre : Pratiques				
	A120.D0147 - Performance et art du corps : Pratiques				
	A120.D0149 - Vidéographie : Atelier				
	Référentiel de compétences : 5-6		10	150	8,33%
UE 4.19.1	ART ET LITTERATURE (La Cambre)	2			
	G020.D0736 Histoire et actualité des arts : Art et littérature		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2		5	75	4,17%
UE 4.19.2	FORMES DE TEXTE (La Cambre)	2			
	G020.D0737 Textes et création littéraire : Formes du texte		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2		5	75	4,17%
UE 7.21	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G100.D0174 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		4	60	3,33%
UE 7.22	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		6	90	5,00%
UE 7.23	ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE DES ARTS	2			
	***** Histoire et actualité des arts (1 cours à choix)*****		2	30	1,67%
	G020.D0176 - Histoire et actualité des arts : Architecture				
	G020.D0177 - Histoire et actualité des arts : Art contemporain (EN)				
	G020.D0621 - Histoire et actualité des arts : Art contemporain (FR)				
	G020.D0178 - Histoire et actualité des arts : Arts de la scène				
	G020.D0179 - Histoire et actualité des arts : Cinéma				
	G020.D0180 - Histoire et actualité des arts : Musique				
	G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2-7		4	60	3,34%
UE 11.01.1	FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires	1 + 2			
	G120.D0183 Méthodologie de la recherche OU cours choisi à l'université		5	75	4,17%
	***** Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)		10	150	8,33%
	Référentiel de compétences : 1, 2, 5, 8		15	225	12,50%
UE 11.01.2	FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire	1 + 2			
	M120.D0370 Mémoire		15	225	12,50%
	Référentiel de compétences : 1, 7, 8		15	225	12,50%
	Total		120	1800	100,00%

Bloc 1 60
 Bloc 2 60

DEUXIÈME CYCLE
Option 19 –TEXTES ET CREATION LITTÉRAIRE

UE 1.19.5 ATELIER 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 36
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0729 Textes et création littéraire : Atelier

21 crédits, 315h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

L'objectif est que chaque participant circoncrive et définisse son projet de texte personnel pour l'amener à un nombre de pages et à une construction narrative et formelle suffisants afin que le travail de l'UE Atelier 2 puisse le conduire à l'aboutissement de son manuscrit.

Le cours se construit à partir d'un ensemble d'exercices pratiques selon une logique de projets, dont certains sont propres à l'étudiant et d'autres relèvent de l'exercice collectif.
Une série d'intervenants extérieurs, principalement écrivains, apportent également, sur des durées déterminées, une lecture située des travaux en cours, mais aussi des outils méthodologiques informés par leur expérience professionnelle.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants
- Exercices imposés, individuels et collectifs
- Un dispositif de tutorat est mis en place afin de permettre à chaque étudiant d'être suivi personnellement par un éditeur, un écrivain ou un critique en fonction de l'univers qui est travaillé par celui-ci afin de l'accompagner vers l'élaboration de son projet de fin de cursus.

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance approfondie des différentes pratiques textuelles récentes et présentes dans le champ de la littérature et de la fiction
- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont évaluation partielle en fin de 1° quadrimestre : 20 %
évaluation finale en fin de 2° quadrimestre : 30 %
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

A120.D0730 Textes et création littéraire : Pratiques

10 crédits, 150h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Cette activité d'apprentissage vise à enrichir le projet littéraire de l'étudiant sous un angle à la fois pratique et théorique selon trois approches spécifiques qui sont autant de thématiques qui traversent la pratique de l'écrit aujourd'hui. Elle se décline en trois parties données chacune par un professeur différent.

Pour chacune des parties l'étudiant est amené à se saisir du contenu théorique amené par le professeur et des échanges qui auront lieu durant l'atelier pour produire un texte original qui sera dans un second temps commenté et travaillé par l'ensemble des étudiants ainsi que par le professeur qui aura également en charge son évaluation.

1. Edition (20h)

Contenu :

Perspective sur l'édition contemporaine, le travail avec l'éditeur – de l'acceptation d'un manuscrit à sa publication et sa promotion. Quels sont les enjeux de la publication d'un premier roman ? Dans quel régime d'édition du livre s'inscrit-il aujourd'hui ? Comment travaille-t-on avec un éditeur un manuscrit avant sa publication et quelle est la nature de la relation entre un auteur et son éditeur ? À partir d'exemples concrets tirés d'une expérience large dans l'édition de littérature contemporaine, l'éditeur rend compte du travail concret et précis que le livre requiert.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire.

- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, travail sur manuscrit...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, commerciale, esthétique et culturelle large - Acquérir une culture générale liée à l'art de l'écrit et ses pratiques - Elargir sa connaissance du monde professionnel, d'acteurs de l'édition, de la littérature et de la critique, ainsi que du circuit de la chaîne du livre

Évaluation : - Evaluation continue (50%)

- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

2. Traduction (20h)

Contenu :

Sur la littérature comme école du vertige, selon l'expression de Camille de Toledo.

Ce cours a pour but de sensibiliser l'écriture de l'étudiant à la diversité des langues. Non pas tant un apprentissage de la traduction et de ses techniques, mais ce qu'écrire en présence de toutes les langues du monde, comme le disait Edouard Glissant, signifie pour un écrivain. Seront principalement mobilisées les notions d'entre-langue, et de la traduction comme langue des langues.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique d'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large

- Développer une sensibilité à la pensée de la traduction et de ses implications dans la construction d'un monde commun et multiculturel.

- Instruire sa pratique de l'écrit et approfondir les régimes de narration par une conscience aigüe des enjeux de la traduction.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)
- Texte de création remettre (50%)

Langue d'enseignement :
- Français

3. Bibliothèque (20h)

Contenu :

Cette troisième série de cours a pour objectif de mobiliser l'étudiant sur l'idée de bibliothèque, la sienne, celle qu'il se constitue. Faire prendre conscience qu'on écrit en présence de toutes les langues, mais aussi des littératures, et du savoir. Un écrivain est avant tout un lecteur, il organise une traversée dans les œuvres du passé. Les notions d'influences, d'inspirations, de plagiat, de pastiches seront traitées. Mais le cours abordera de façon plus approfondie le rapport de la fiction et du récit au savoir, et plus précisément aux sciences humaines. Depuis quelques années, philosophie, science sociale, études du genre et postcoloniales sont des lieux de travail de la littérature.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Se positionner comme lecteur dans le travail de l'écriture
- Savoir éclaircir ce qui me constitue comme auteur à partir des œuvres du passé
- Connaître les liens de plus en plus prégnants entre la littérature et les sciences humaines, et la dimension critique, sociale et politique de la littérature.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)
- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :
- Français

A120.D0731 Textes et création littéraire : Hors livre (espace et paroles)

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Depuis de nombreuses années, le texte et la littérature rentrent en dialogue avec les espaces de la scène ou de l'exposition, en témoigne par exemple, un festival comme Extra au Centre Pompidou. Communément appelées « littérature hors livre », ces pratiques visent à s'étendre et à redéfinir en retour une partie du travail de l'écrivain, y compris dans ses aspects économiques. En dialogue avec les arts plastiques, du théâtre et de la performance, voire de l'image, ces formes hybrides se développent de plus en plus comme une part constituante de la définition de la littérature, le livre n'était plus le seul témoin d'un travail de création littéraire.

Ce module a pour but de donner à l'étudiant un panorama de cette évolution récente avec pour fin de le conduire à donner lui-même à son projet une traduction, une transposition, une déclinaison de son travail développé au sein de l'atelier dans cette zone du « hors-livre ».

Cet exercice est d'autant plus important qu'il sera le lieu de préparation privilégié de son exercice de présentation pour son jury de fin d'année.

Méthode :

- Cours ex-cathedra, échange avec l'auditoire, travail en atelier avec différents intervenants (acteurs, lecteurs, metteur en scène, programmateurs...)
- Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, répétitions, présentations..
- Travail hors de la classe avec rendu régulier

Acquis d'apprentissage :

- Savoir sortir du livre pour se constituer comme auteur et passeur d'un univers en dialogue avec les arts du son, de l'image ou de l'espace.
- Connaître les différentes pratiques contemporaines liées au texte et les redéfinitions de l'écrivain et de la littérature qu'elles impliquent.
- Etre parfaitement instruit des réseaux, programmations, festivals, musées promoteurs de ces changements dans leur aspects économiques, critiques et symboliques.

Évaluation :

- Évaluation continue : 50 %
- Evaluation par le jury artistique de fin d'année : 50 %

Langue d'enseignement :

- Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 20
Prérequis : UE 1.19.5
Corequis : -

A120.D0745 Travail artistique de fin d'études

14 crédits, 210h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Dans le prolongement de l'Atelier 1, l'étudiant poursuit son manuscrit, le retravaille, le corrige et l'achève avec un encadrement plus serré et individualisé. S'articulant moins que l'Atelier 1 sur des exercices collectifs cet atelier ne mobilise plus la classe dans son ensemble à chaque session de travail, mais privilégie des échanges groupés au service du manuscrit, des sessions de lectures, et invitations ponctuelles d'intervenants en fonction des besoins précis des étudiants. Cette partie de l'atelier est également le lieu d'une professionnalisation en requérant de la part de l'étudiant un engagement actif dans le monde des revues, des festivals, des rencontres littéraires, de l'édition et de la critique. Il lui est demandé de terminer son ouvrage et de se constituer en conséquence comme auteur capable d'avoir une vision précise du contexte littéraire et artistique dans lequel il souhaite s'inscrire afin de porter son travail en dehors du monde de l'école.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants et d'intervenants
- Retours réguliers et précis, personnalisés sur le manuscrit de l'étudiant.
- Session de travail dialogique en petit groupe.
- Le dispositif de tutorat se prolonge et s'affine afin de le rendre absolument utile à la vie du livre après l'école (édition, revue, critique, etc;)

Acquis d'apprentissage :

- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Aboutissement d'un travail d'écriture fini, corrigé et prêt à circuler auprès des éditeurs et programmeurs
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Connaissance fine du champ de l'édition et des interlocuteurs indispensables.
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

A120.D0734 Travail de fin d'études : présentation spécifique

6 crédits, 90h

Activité obligatoire

Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

Cette activité se rapporte à tout ce que l'étudiant mobilise pour réaliser son jury de fin d'année qui consiste en l'achèvement de son livre, son dossier mais aussi en une présentation orale, scénique ou autre qui lui permettra de communiquer la qualité de son travail, son ambition et son univers auprès du jury artistique.

Elle est la suite logique du module « hors livre » de l'Atelier 1, et en constitue l'aboutissement par un travail précis et fini qui témoigne des différentes pratiques hors livre actuelles et d'une approche originale.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'intervenants du monde de l'image, de la scène, de la performance
- Retour régulier et précis, personnalisé sur le travail de l'étudiant

Acquis d'apprentissage :

- connaissance des pratiques hors livre actuelles
- mobilisation de ces connaissances pour produire une forme originale en lien avec le travail réalisé en atelier

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique, composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

UE 2.19.4 TRANSDISCIPLINARITÉ

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0735 Textes et création littéraire : atelier (module transdisciplinaire)

10 crédits, 150h
Activité obligatoire
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

- Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. **Art en réseau**

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;

- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;
- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenant. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues. Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;

- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;
- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

4. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.

- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
- apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
- réalisation et production d'une édition ;
- multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
 - En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
 - Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
 - Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS...
- L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 4.19.1 ART ET LITTÉRATURE (La Cambre)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1 ou 2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0736 Histoire et actualité des arts : Art et littérature

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard

Contenu :
Comment se sont constitués quelque chose comme « l'art » et « la littérature » au cours de l'histoire, leur distinction, comme leurs points de recoupement ? Ce cours part du postulat qu'identifier, dans l'époque des avant-gardes, un âge d'or révolu de la conversation entre art et littérature est devenu un lieu commun. Il s'agira ici de rompre avec ce lieu commun et de montrer, par la généalogie et dans le présent, la richesse d'un dialogue ancestral et bien vivant.

Méthode :
- Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire
- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :
- Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large
- Approfondir les notions de narration, de récit, d'histoire, de fiction qui sont au cœur d'un travail et d'une réflexion sur les enjeux de la littérature, de l'art et de la création.

Évaluation :
- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :
- Français

UE 4.19.2 FORMES DU TEXTE (La Cambre)

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1 ou 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0737 Textes et création littéraire : Formes du texte

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard

Contenu :
Ce cours s'inscrit en dialogue avec « Art et littérature », il vise non plus à considérer la littérature comme un corpus constitué mais à rouvrir, à partir des pratiques contemporaines, des aspects généalogiques et morphologiques du texte considéré comme un matériau qui a pu se déployer sur de multiples supports au cours de l'histoire.

Méthode :
- Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance historique des différentes formes que le texte a pu prendre au cours de l'humanité (de l'inscription au néon de l'art contemporain)
- Capacité à rouvrir une histoire de la langue et du récit au regard des cultures et des époques.

Evaluation :

- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :

- Français

UE 4.19.3 LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Prérequis : -

Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B445 Linguistique et stylistique

5 crédits

Activité optionnelle

Professeur : Laurence Rosier

Contenu :

Cadre théorique : origine de la stylistique, stylistique et énonciation

Outils méthodologiques : temps, personne, espace, modalisations, figures de style

Corpus : littérature du deuil (de l'épigramme au témoignage)

Méthode :

Cours ex cathedra

Travaux personnels de type séminaire

Acquis d'apprentissage :

Construire des savoirs spécifiques au domaine

Initier à la lecture critique de textes

Méthodologie et outils spécifiques de l'analyse stylistique

Evaluation :

Une présentation orale d'un ouvrage pendant le cours (50%)

Un examen oral à l'issue du quadrimestre (50%)

Langue d'enseignement :

Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B516 Littératures contemporaines (ULB)

5 crédits
Activité optionnelle
Professeur : Sabrina Parent

Contenu :

Partant du constat que les littératures francophones invitent naturellement à repenser le « fait littéraire » (qu'il s'agisse de sa production, réception, interprétation, diffusion, institutionnalisation ou historiographie) hors du cadre strictement national, ce cours s'inscrit dans les recherches les plus innovantes dans le domaine des littératures écrites en français. Sur base d'un corpus mixte, c'est-à-dire d'œuvres produites en français par des écrivains d'origine française, belge, suisse, québécois, maghrébine, subsaharienne et centrale (RDC en particulier), le cours a pour ambition de remettre en question l'opposition traditionnelle entre littérature française et littératures francophones (y compris postcoloniales) en favorisant le dialogue entre ces œuvres tout en prenant acte de leurs spécificités socio-historiques. Le dialogue a comme point de départ une thématique spécifique (l'écriture de la guerre, la vision de l'Afrique/de l'Europe, la colonisation et ses suites, etc.).

Méthode :

Après les séances théoriques « ex cathedra » et sur base de la lecture préalable des œuvres imposées, les étudiants, de façon individuelle ou collective, orale ou écrite, sont invités à répondre, au cours de chaque séance, à des questions précises qui visent l'exploitation de la théorie en vue de l'interprétation du texte. Par exemple, en quoi ce texte peut-il être considéré comme moderne/postmoderne ? En quoi l'approche postcoloniale permet-elle de renouveler l'interprétation d'auteurs "canoniques" comme Camus, Sartre ou Gide ? En prévision de la venue éventuelle d'écrivain.e.s ou de critiques, il sera exigé des étudiants qu'ils préparent des questions pertinentes combinant leur assimilation de la théorie avec leur connaissance de l'œuvre de l'écrivain(e) invité(e) (lectures imposées).

Acquis d'apprentissage :

(1) Approfondir des savoirs spécialisés : comprendre et maîtriser les concepts spécifiques à la littérature de langue française ; (2) prendre en compte la complexité des phénomènes culturels et s'ouvrir à la multiculturalité ; (3) produire un travail scientifique original par le choix du sujet et de la/des méthode(s) d'investigation, construire une problématique cohérente, formuler des hypothèses, analyser, interpréter ; (4) communiquer et transmettre en élaborant un discours clair et construit, en argumentant et en se servant du langage propre à la discipline ; (5) apprendre à agir en professionnels : mettre en œuvre les capacités d'analyse, de synthèse, de mise en contexte, de rigueur, de cohérence, faire preuve d'esprit critique, d'autonomie et du sens des responsabilités ; (6) se construire des valeurs en favorisant la compréhension d'individus et de groupes d'opinions et de cultures différentes.

Évaluation :

Examen écrit en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement : Français

UE 4.19.5 THEORIES LITTERAIRES (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B205 Théories littéraires

5 crédits
Activité optionnelle
Professeurs : Sabrina Parent et Paul Aron

Contenu :
Aperçu des orientations théoriques de la critique contemporaine. Un ou deux ouvrages littéraires forment le support des réflexions théoriques.

Méthode :
Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :
Former les étudiants aux méthodes et aux théories en usage dans les études de langues et lettres, principalement françaises et romanes, et leur fournir les moyens de rédiger au mieux leurs travaux écrits.

Évaluation :
Examen écrit

Langue d'enseignement :
Français

UE 4.19.6 INTERMEDIALITES (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B545 Intermédialités

5 crédits

Activité optionnelle

Professeurs : Laurence Brogniez, Fabrice Preyat

Contenu :

Si les écrivains se sont laissés captiver par la photographie, au point, parfois, de passer derrière l'objectif, ils ont, depuis l'apparition de ce médium, entretenu avec cette technique nouvelle un rapport ambivalent, mais productif, fait de fascination et de répulsion. C'est cette relation, depuis 1840 jusqu'à nos jours, entre rivalité et complémentarité, qui fera l'objet du cours, à travers six exemples commentés, issus de périodes et de contextes nationaux différents. Il s'agira de chercher à comprendre comment, depuis le XIXe siècle, à partir d'une révolution technique, s'est formée une « idée de la photographie », ou un « imaginaire photographique » auquel la littérature a apporté sa contribution, mais aussi comment les œuvres littéraires ont été conduites à redéfinir leurs contenus et leurs règles sous la pression de la photographie, voire à l'intégrer au sein du livre.

Le cours « Intermédialités » vise à parfaire la capacité critique des étudiants vis-à-vis de formes littéraires ou artistiques hybrides, à étudier le fonctionnement des rapports entre texte et image, et à leur fournir les outils d'analyse nécessaires à la compréhension et à l'examen d'une part considérable de la littérature ancienne ou contemporaine caractérisée par des pratiques intermédiatiques ou crossmédias.

Méthode :

Méthode mixte reposant sur une part de cours ex-cathedra qui concerne les enseignements des titulaires, l'apport éventuel de conférenciers extérieurs et la rencontre de créateurs, la visite d'expositions

Acquis d'apprentissage :

Etude du fonctionnement intermédiatique de formes littéraires ou artistiques, sensibilisation à la critique et à l'évolution sociologique du médium bande dessinée ou des littératures illustrées.

Pré-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances en « Théorie de la littérature », « Histoire de la littérature », en « Histoire de l'art » et « Théories de l'art »

Évaluation :

Travail écrit individuel ou collectif / examen oral.

Langue d'enseignement :

Français

UE 4.19.7 LITTÉRATURE BELGE (ULB) – UE optionnelle

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 5

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les 5 unités optionnelles. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B325 Littérature belge (ULB)

5 crédits
Activité optionnelle
Professeur : Paul Aron

Contenu :

Si les écrivains se sont laissés captiver par la photographie, au point, parfois, de passer derrière l'objectif, ils ont, depuis l'apparition de ce médium, entretenu avec cette technique nouvelle un rapport ambivalent, mais productif, fait de fascination et de répulsion. C'est cette relation, depuis 1840 jusqu'à nos jours, entre rivalité et complémentarité, qui fera l'objet du cours, à travers six exemples commentés, issus de périodes et de contextes nationaux différents. Il s'agira de chercher à comprendre comment, depuis le XIXe siècle, à partir d'une révolution technique, s'est formée une « idée de la photographie », ou un « imaginaire photographique » auquel la littérature a apporté sa contribution, mais aussi comment les œuvres littéraires ont été conduites à redéfinir leurs contenus et leurs règles sous la pression de la photographie, voire à l'intégrer au sein du livre.

Le cours « Intermédialités » vise à parfaire la capacité critique des étudiants vis-à-vis de formes littéraires ou artistiques hybrides, à étudier le fonctionnement des rapports entre texte et image, et à leur fournir les outils d'analyse nécessaires à la compréhension et à l'examen d'une part considérable de la littérature ancienne ou contemporaine caractérisée par des pratiques intermédiatiques ou crossmédias.

Méthode :

Méthode mixte reposant sur une part de cours ex-cathedra qui concerne les enseignements des titulaires, l'apport éventuel de conférenciers extérieurs et la rencontre de créateurs, la visite d'expositions

Acquis d'apprentissage :

Etude du fonctionnement intermédiatique de formes littéraires ou artistiques, sensibilisation à la critique et à l'évolution sociologique du médium bande dessinée ou des littératures illustrées.

Pré-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances en « Théorie de la littérature », « Histoire de la littérature », en « Histoire de l'art » et « Théories de l'art »

Évaluation :

Travail écrit individuel ou collectif / examen oral.

Langue d'enseignement :

Français

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

G100.D0174 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 6
Prérequis : -
Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Claude Katz, claud.katz@lacambre.be

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats réglementés.
- Internet et les nouvelles technologies
- Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à exploiter ses créations... sans se faire exploiter.
- Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.
- Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 1er quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique.
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.

- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
 - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
 - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
 - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1^{ère} session.
En cas de d'échec en 1^{ère} session, examen écrit en 2^{ème} session

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art

2 crédits, 30 h
Activité optionnelle
Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu :

- Le module 1 du séminaire est ouvert à tous mais s'adresse plus directement aux étudiants se destinant à devenir des artistes.
- Il entreprend d'échafauder un état des lieux du contexte professionnel de l'art d'un point de vue local et global, et accompagne l'étudiant dans sa recherche d'identification à une scène en particulier.
- Il vise à autonomiser l'étudiant en lui donnant à la fois des outils pratiques et réflexifs, l'incitant à se positionner comme acteur proactif dans le monde de l'art.
- Lors de séances avec des invités, le module 1 du séminaire aborde différentes approches du champ d'action des artistes prenant comme modèle les *artists run spaces* et les collectifs. Nous aborderons également la question de la place de l'artiste dans le marché de l'art.
- Le module 1 du séminaire repose sur un certain nombre d'apprentissages techniques relatifs à la communication du travail de création : prises de vue photographiques, CV et portfolios, etc. Ces apprentissages sont conduits par des conférenciers invités et font l'objet de débats critiques.
- Chaque étudiant réalise un travail de réflexion écrite : cet exercice pratique souligne l'importance d'une certaine ouverture dans la recherche de références théoriques et dans la construction d'une réflexion écrite. Il amène également l'étudiant à questionner le rapport du langage écrit et réflexif au langage plastique. Le suivi sera assuré par un conférencier invité à la fois dans des séances collectives et individuelles.
- Chaque étudiant réalise également, individuellement, un exercice pratique : il s'agit de concevoir un projet à développer en vue d'atteindre l'objectif fixé à la sortie de l'école : une candidature à une formation post-master, à une résidence en Belgique ou à l'étranger, à une bourse ou à un concours ; un dossier pour obtenir des subsides publics ou privés ; un projet d'exposition ou de publication ; la recherche d'un atelier ; etc. Le suivi de cet exercice pratique est individuel.
- Le séminaire comprend l'organisation d'un débat public sur une question liée au caractère singulier de la profession. Cette rencontre est ouverte à tous les étudiants de l'école et permet de dialoguer avec des invités de référence. Tant l'organisation pratique que la conduite effective de cette rencontre-débat se fait avec les étudiants du séminaire, sous la direction d'un des professeurs.

Méthode :

- Séances de formation collectives : une participation active est attendue des étudiants.
- Séances individuelles (coaching).

Acquis d'apprentissage :

- Maîtrise des outils de communication.
- Capacité d'organisation et de collectivisation.
- Autodétermination et capacité à se projeter dans « l'après école ».
- Préparation à la vie professionnelle et réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » d'artiste.

Évaluation :

- Évaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).
- Finalisation du projet individuel en fin du 1er quadrimestre (50%).

Langues d'enseignement :

- Français

- Références bibliographiques et interventions éventuelles en anglais (conférenciers ponctuels).

Histoire et actualité des arts (1 cours au choix)

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : selon les cours choisis.

Contenu :

- Les cours abordent de manière chronologique l'histoire des arts relevant des domaines de l'architecture, de la musique, du cinéma et des arts du spectacle, de la révolution industrielle à aujourd'hui, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec l'histoire de l'art et du design.
- Cours proposés :
 1. Histoire et actualité des arts : architecture
 2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)
 3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène
 4. Histoire et actualité des arts : cinéma
 5. Histoire et actualité des arts : musique
 6. Histoire et actualité des arts : art contemporain

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Selon les cas, visites *in situ*, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques.

Acquis d'apprentissage :

- Acquisition de connaissances générales en histoire comparée des arts.
- Capacité à mettre en relation les mouvements artistiques et les enjeux –sociopolitiques, culturels et artistiques– des différents domaines de création.

Évaluation :

- Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus.

1. Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, Vincent.Heymans@brucity.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)

Contemporary Art and Actuality: The Creative Commune

Professor : Sara Cale

Content:

The objective of this class is to familiarize students with the movements, individuals, and methodologies related to an understanding of contemporary artistic production. The class will operate under the assumption that art is not made within a creative vacuum where outside information does not have influence. We will look at how dialogue within one's community, and in particular a sensitivity to what is outside of one's community, is what motivates the evolution of any artistic medium. History shows that artists are just as likely to be influenced by architects, writers, or fashion designers, than by their own milieu, and vice versa. In particular, it's the often contradictory pairings and situations that have developed the most valuable and interesting moments for the evolution of creative forms.

For example, an understanding of Land Art is incomplete without contextually addressing the politics of the 1960's, the desert, West Coast hippy culture, psychedelia, and the way these topics found their way to influencing the emergence of a new art form.

Method:

- This course will examine the events, individuals, and communities that have contributed to an evolving definition of contemporary art in our present time. Through weekly lectures, visits, discussions, screenings, and readings, we will look at the people, places, and events happening locally and internationally that contribute to an ever shifting definition of contemporary art.
- Historical narratives and theoretical texts from an array of sources will assist in constructing a well rounded understanding of key events put forth within the class.
- Weekly lectures will be accompanied by in-class discussions where students are expected to attend and participate.
- A series of written assignments and presentations will introduce students to the routine of identifying and positioning what they produce within the broader context and dialogue of international contemporary art.

Learning outcomes:

- Positioning her/his personal production within the broader context and dialogue of international contemporary art.
- Practicing English language (spoken, written) –specifically in the field of contemporary art.

Evaluation:

- Written examination at the end of the quadrimester.

Teaching language :

- English

Sources:

Course notes, powerpoint presentations, readings, and video content when available, will be made accessible online for reference.

Sample bibliography:

- Y.-A. BOIS and R. KRAUSS, *Formless*, Zone Books, 1997.
- L. R. LIPPARD, *Overlay: Contemporary Art and the Art of Prehistory*, The New Press, 1983.
- G. MARCUS, *Lipstick Traces: A Secret History of the 20th Century*, Harvard University Press, 1989.
- Multiple contemporary art journals and magazines such as *Afterall*, *Artforum*, *Frieze*, *October*, etc...

3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothésisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de
- sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

4. Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Fabien Gérard, fabien.gerard@lacambre.be

Contenu :

Présentation des noms et des œuvres incontournables, ainsi que des principaux courants qui ont fait l'histoire du 7e Art, depuis ses origines jusqu'aux Nouvelles Vagues des années 60, en insistant constamment sur ce qui relie le passé à la production contemporaine.

Méthode :

À raison de 2 heures/semaine, les cours se donnent principalement sur la base d'un vaste choix de diapositives également disponibles sous forme de syllabus électronique mis en ligne par l'école. Exceptionnellement, certaines séances ex-cathedra laissent place à la projection d'un film complet, destinée à activer la réflexion des étudiants sur le devenir de l'art cinématographique au XXIe siècle.

Acquis d'apprentissage :

- culture cinématographique
- culture générale large et critique
- capacité à contextualiser les connaissances cinématographiques tant au regard des événements historiques et de l'histoire de l'art que des autres formes d'expression artistique contemporaines.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre.
- L'examen consiste à compléter un questionnaire où chacun doit identifier une série d'images projetées au cours et répondre à des points précis concernant la matière abordée ensemble dans le courant du quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Les divers ouvrages encyclopédiques disponibles au rayon « Cinéma » de la bibliothèque de La Cambre.
- Les meilleurs sites Internet sur le sujet (en particulier < IMDb > [International Movie Database]).
- Les liens sur Youtube signalés au fil des leçons.
- C. BEYLIE et J. PINTURAUULT, *Les films-clés du cinéma*, Paris, 1987.
- Id., *Les Films-phares du cinéma contemporain*, Paris, 1995.
- J.A. GILI (éd.), *Les grands réalisateurs*, Paris, 2006.
- J.L. PASSEK (éd.), *Dictionnaire du cinéma*, Paris, 1995.
- V. PINEL, *Genres et mouvements au cinéma*, Paris, 2010.

5. Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXIe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tendent.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

6. Histoire et actualité des arts : art contemporain

Professeur : Séphora Thomas

Contenu :

- Le cours interroge la présence du corps dans l'art occidental, essentiellement après la Deuxième Guerre mondiale. Sa représentation, présentation, incarnation, sa présence réelle, ses transformations.
- Dans leurs définitions académiques, la sculpture n'est pas la peinture et pourtant le XXe siècle s'arrange pour mêler leurs paramètres jusqu'à les confondre : les sculptures molles et allusives de Robert Morris, les gouffres colorés d' Alan Kapoor ...
- De *L'Origine du Monde* (Courbet, 1866), à *The Pandora Box* de Hirakawa (1993) en passant par les *Toiles fendues* de Fontana, il apparaît que le sexe met en œuvre les regards : qui représente, qui regarde et comment ?
- Dès le début des années '60, les femmes, soudain nombreuses sur la scène de l'art, s'y expriment par de douloureux *happenings* et en assument la dimension scandaleuse. Valie Export, Carolee Schneeman, Marina Abramovic, Gina Pane, Sophie Calle, Orlan interrogent et démolissent le sujet féminin du point de vue patriarcal.
- Les autoportraits trompent les miroirs et mêlent, transmettent les traits, diluant la différence et les certitudes qui l'accompagnent. Willem de Kooning, Claude Cahun, Cindy Sherman, Ana Mendieta, Alberto Sorbelli, Matthew Barney et bien d'autres troublent les repères de l'évidence pendant que Louise Bourgeois se réjouit du choc qu'induisent *Janus fleuri* et *Fillette*. (1968).
- Orlan brode les draps de son trousseau, Annette Messager tricote des pulls à des oiseaux morts : broderies, tissages et tricots quittent leur statut fonctionnel, s'affolent, se monumentalisent et envahissent l'espace avec Joana de Vasconcelos. Les matériaux se pervertissent : Jana Sterbak se balade en robe de viande : *Vanitas, robe de chair pour albinos anorexique* (2009).
- Il apparaît désormais que le corps de l'un est tout aussi bien celui de l'autre : féminisme et homosexualité ne suffisent plus pour dire l'infinie variété des genres.

Méthode :

- La présentation du cours n'est pas chronologique. Elle s'appuie sur la projection d'images d'époques, d'artistes et de pratiques différentes et l'instauration d'un dialogue fortuit entre elles. Les musées imaginaires des participants sont convoqués.
- Des textes d'auteurs en soutiennent la part théorique. L'approche déborde le cadre esthétique stricto sensu et s'aventure sur d'autres champs du savoir : philosophique, psychanalytique, théologique, poétique, mystique...

Acquis d'apprentissage :

- Capacités acquies à établir des ponts interprétatifs entre des œuvres d'origine et de fabrication non associées à priori.
- Capacité à élaborer une réflexion ayant le genre et son importance dans l'art pour objet.

Evaluation :

- Type d'évaluation : pratique et théorique.
- Une œuvre en lien avec les contenus du cours est demandée et sera présentée oralement.
- Un court texte résumant l'approche choisie est bienvenu.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les sources sont multiples et diverses.

Tous les écrits de Jacques Lacan.

- Gilles Deleuze : « Logique du sens », Ed Minit, 1969.
- Félix Guatari et Gilles Deleuze : « L'Anti-Œdipe », 1972.
- Michel Thévoz : « Le langage de la rupture » PUF, 1978.
- « Le jardin clos de l'âme ; l'imaginaire des religieuses dans les Pays-Bas du Sud depuis le 13^e siècle », 1994, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles.
- « Féminin/masculin, le sexe de l'art », Centre Georges Pompidou, Paris, 1995.
- Henri-Pierre Jeudy : « Le corps comme objet d'art », Armand Colin, 1998.
- Roselee Goldberg : « Performances ; l'art en action », T&H, 1999.
- William A.Ewing : « 100 photographies 1900-2000 : Le siècle du Corps », Ed de la Marinière, 2000.
- Paul Ardenne : « L'image corps ; figures de l'humain dans l'art du XXe » Ed du Regard, 2001.
- Murielle Gagnebin et Julien Milly : « Les images honteuses » L'Or d'Atalante, 2006.
- Georges Didi-Huberman : « L'image ouverte. Motifs de l'incarnation dans les arts visuels », Gallimard, 2007.
- Michel Thévoz : « L'Art comme malentendu », ed Minit, 2017.
- Marina Abramovic : « Traverser les murs : Mémoires », Fayard, 2017.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

G120.D0183 Méthodologie de la recherche

5 crédits, 75 h

Activité à choix : selon le programme individuel de l'étudiant, celui-ci suit le séminaire de méthodologie de la recherche donné à La Cambre ou un cours choisi à l'université comptant le même nombre de crédits.

Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

- Le séminaire entend favoriser le travail artistique par l'émergence d'un cadre ouvert de réflexion et d'analyse théorique ;
- Il se propose d'approcher des questions de « cultures matérielles », au croisement des disciplines artistiques et des sciences humaines : philosophie, anthropologie, politique, etc ;
- Le séminaire ne se donne pas pour objectif de produire un objet singulier ou une « œuvre », mais cherche à donner forme(s) à une recherche, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*. Il entend insister sur les procédures d'une recherche théorique autonome ;
- Il s'agira d'interroger les formes que peut prendre une telle recherche et de viser à la production de *documents sensibles*, de « transformer l'expérience en document, de faire du document une expérience » (Ph.-A. Michaud) ;
- Le séminaire de *Méthodologie de la Recherche* est éligible dans le cadre de la finalité approfondie, coorganisée avec l'Université.

Méthode :

- L'étudiant choisit un sujet au cœur de la thématique annuelle proposée par le professeur ; il participe activement aux séances, présente son sujet lors de l'une d'entre elles et produit un texte d'accompagnement. Enfin, il envisage une forme originale pour présenter sa recherche ;
- Une série d'intervenants externes, d'horizons disciplinaires différents, viennent alimenter le propos autour de la thématique concernée ;
- Le séminaire est organisé par séances de 3h réparties sur les deux quadrimestres.

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie ;
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier* ;
- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 40% ;
- évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)

15 crédits, 150h

Activité à choix

Professeur : dépendant du cours ou du séminaire choisi à l'université

Voir grille individuelle de l'étudiant.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : -
Corequis : -

M120.D0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Promoteur interne : selon le choix de l'étudiant
Promoteur externe : selon le choix de l'étudiant

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle et articulé à la pratique artistique. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur issu de l'université.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original ;
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire ;
- Sur base d'un sujet défini en accord avec les deux promoteurs, l'élaboration du mémoire est suivie lors de rendez-vous réguliers.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de son activité disciplinaire ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses ;
- Démontrer sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100%

Langue d'enseignement :

- français